



**DIRIGEANT D'ENTREPRISE : AVOIR ACCÈS  
GRATUITEMENT À SON EXTRAIT KBIS  
NUMÉRIQUE**



Bonjour,

Nous vous adressons cette information pour vous indiquer que tout **dirigeant d'entreprise** peut avoir **accès gratuitement en ligne à son extrait Kbis numérique** en ligne.

Pour cela, le dirigeant doit activer **son compte personnel** sur l'espace en ligne prévu à cet effet, sur le site [www.monidenum.fr](http://www.monidenum.fr).

Monidenum est un service d'authentification gratuit et sécurisé qui permet à toute personne ayant activé son identité numérique de s'authentifier sur les services digitaux partenaires.

Pour le dirigeant d'entreprise, le service opère un rapprochement avec le registre du commerce et des sociétés, lui permettant d'agir en son nom en toute sécurité.

Monidenum est le service d'authentification des justiciables utilisé par le Tribunal Digital et il est juridiquement opposable.

Le dirigeant peut alors se connecter **à son espace personnel grâce à un identifiant** pour demander son Kbis numérique.

Activez votre Monidenum

*Nous restons, comme toujours, à votre entière disposition pour tout élément complémentaire.*

*Bien à vous,*

**Didier ROSTAING**  
**Expert-Comptable & Commissaire Aux Comptes**